

## Déclaration de la FNEC FP FO 76

### CSA-SD du 4 février 2026

Madame la DASEN, mesdames et messieurs les membres du CDEN

Avant la lecture de la déclaration que nous avions préparée, nous voulons dire notre émotion et apporter notre soutien à notre collègue poignardée hier au collège de Sanary-sur-mer, à ses proches et aux personnels du collège. Nous craignons que ce drame soit instrumentalisé pour des réponses sécuritaires de fouille des sacs et de stigmatisation de la jeunesse, mais parlera t'on des moyens réduits année après année, des moyens en AED, infirmière scolaire, Psy En ? On répondra probablement par des protocoles en santé mentale avec des personnels dont ce n'est pas la mission, mais parlera-t-on du délabrement des services de santé, psychiatriques, de la casse du système de santé en général, des services sociaux sans personnels et sans moyens, dans un climat anxiogène de marche à la guerre ?

Le gouvernement Macron-Lecornu utilise la marche à la guerre pour imposer un budget d'austérité d'une brutalité inouïe. En deux mandats présidentiels, le budget des armées aura été multiplié par deux, pour atteindre 64 milliards d'euros, tout comme la fortune des 32 plus gros milliardaires. Le budget Macron-Lecornu, c'est toujours plus d'argent pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux plus fortunés, des milliards pour l'enseignement privé et une offensive inédite contre la sécurité sociale, contre l'Ecole publique, contre l'hôpital public, contre les droits et garanties de salariés.

Le Premier ministre a décidé d'imposer par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre. Les orientations budgétaires répondent aux mots du chef d'Etat-major des Armées devant le Congrès des maires de France déclarant qu'il fallait que nous soyons prêts à « *perdre nos enfants et souffrir économiquement* ».

L'Education nationale est mise à contribution notamment avec :

- Le livret « Acculturer les jeunes à la défense », guide adressé par le ministère de l'Éducation nationale « à l'ensemble de la communauté éducative, aux armées et à leurs partenaires engagés dans le développement du lien Armée-Jeunesse et la diffusion de l'esprit de défense ».
- Les classes « Défense et Sécurité Globale », comme au collège Braque de Rouen, Descartes au Havre, au collège du Tréport, au lycée Maupassant de Fécamp ou au LP Colbert de Petit Quevilly.

Ces classes défense, qui deviennent les antichambres du recrutement de la jeunesse pour les armées, bénéficient de crédits visiblement sanctuarisés, alors que le Pass Culture est réduit à peau de chagrin, qu'il manque des AED et AESH partout, que des milliers de postes d'enseignants vont être supprimés à la rentrée 2026, que les classes sont surchargées.

Ces classes participent à une véritable opération de militarisation des esprits et des missions des enseignants à travers des activités « ludiques », des informations sur des « métiers » qui n'ont rien d'ordinaire.

La FNEC FP-FO dénonce ces budgets d'austérité pour l'Education nationale, la politique de militarisation de l'Ecole, l'utilisation de l'Ecole et de ces personnels comme recruteurs pour les armées et se félicite en ce sens de la motion intersyndicale au CSA académique d'hier.

Nous demandons à connaître les lieux d'implantation des « Classes Défense » en Seine Maritime.

Au prétexte d'accompagner les collèges les plus « exposés à la difficulté scolaire », une instruction du 17 décembre du ministre Geffray concernant la « lutte contre les inégalités », prévoit un « accompagnement renforcé » et des « inspections en résidence » pour 15% d'établissements pour lesquels les résultats des élèves ne sont pas jugés assez bons. FO se tiendra aux côtés des personnels qui refusent d'être rendus responsables des difficultés scolaires de leurs élèves et qui exigent les moyens supplémentaires nécessaires pour y remédier. 37 collèges dans l'académie sont concernés par ce plan « collège en progrès » dont 18 en Seine Maritime. Aussi, nous demandons à connaître la liste des collèges concernés.

S'agissant de l'école inclusive, le gouvernement ne cesse d'expliquer que le budget prévoit la création de 2000 emplois d'AESH. Pourtant, dans les faits, il y a 1700 postes d'AESH et 300 postes d'enseignants spécialisés (dont 50 dans l'enseignement privé) ces derniers étant annoncés mais non budgétés. Ils seront donc consommés sur l'enveloppe des postes déjà considérablement réduite.

A titre de comparaison, à la rentrée, plus de 40 000 élèves en situation de handicap n'était pas accompagnés. En outre, cette annonce de recrutement d'AESH est une mesure en trompe l'œil puisque les conditions de travail de ces personnels ne permettent pas les recrutements escomptés, comme l'année dernière où l'annonce de 2000 postes d'AESH nationalement s'est traduite par seulement + 9 ETP en Seine Maritime.

Contrairement à ce que pourrait laisser croire les documents du CSA ministériel au sujet des postes d'AED, par le biais d'un jeu d'écriture entre les AED en CDD et les AED en CDI, aucun poste ne sera créé alors que les vies scolaires sont exsangues.

Il s'agit bien là de manœuvres d'enfumage pour masquer la réalité de la saignée opérée, de même que les annonces contradictoires dans la communication gouvernementale de la semaine passée, mais ce sont bien 4000 postes d'enseignants que le gouvernement veut supprimer pour la rentrée prochaine. Dans notre académie, cette saignée s'élèverait à 135 postes dans le premier degré et 118 dans le second degré après les suppressions déjà catastrophiques des années précédentes.

La déclinaison en Seine Maritime se traduirait par un retrait de 13 emplois de professeurs des écoles et 24 ETP dans les collèges et SEGPA. Et il faut aussi tenir compte des emplois qui seront utilisés pour mettre en œuvre les priorités nationales définies par le ministère comme par exemple les Pôles d'Appui à la Scolarité.

En effet, les 1000 postes réservés nationalement pour la mise en place des PAS conduiront aussi à fermer des centaines de classes. Suppressions de postes et inclusion systématique et forcée sont totalement liées. Sous couvert de « bienveillance », la scolarisation à tout prix en classe ordinaire d'élèves dont les besoins relèvent d'un enseignement spécialisé et de soins adaptés met en grande difficulté les élèves concernés, leurs camarades et les personnels qui se trouvent exposés à une souffrance au travail croissante, voire à des situations de violences. Par exemple, lors d'une tournée d'école hier, nous avons découvert avec stupéfaction la situation de l'école de Yerville où, actuellement 4 enseignants et le directeur sont en arrêt de travail à cause de l'accueil d'élèves ingérables et violents.

Dans la même veine, le projet expérimental Paul Bert au Havre avance à marche forcée. Les enseignants sont informés que les élèves de l'IME/IMP ne seront plus dans des classes mais dans des unités d'enseignements et qu'ils seront inclus dans les classes ordinaires dans le cadre de parcours accompagnés. Combien d'élèves seront dans ces unités d'enseignements ? Combien d'élèves de ces unités d'enseignements seront inclus en même temps dans une classe de milieu ordinaire ? Comment seront pris en charge ces élèves lorsque l'enseignant spécialisé sera absent ?



La FNEC FP-FO exige l'abandon du projet expérimental Paul Bert et rappelle ses revendications de création de tous les postes et places nécessaires dans les ESMS, l'abandon des PAS, des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive, de la politique de mutualisation des AESH, et pour celles-ci un vrai statut de fonctionnaire à 24 heures temps plein ainsi que l'augmentation immédiate des salaires.

Dans le premier degré, la crise du remplacement reste entière. La fusion des brigades départementales initiées dans notre département les deux années précédentes n'a pas résolu les problèmes liés à cette crise : absences non remplacées, tenue des REE ou ESS hors temps scolaire, culpabilisation des personnels absents en cas de répartition de leurs élèves, etc... Un rapport sénatorial publié en juin 2025 confirme l'état désastreux du remplacement des enseignants absents dans les écoles : en 2023-2024, le nombre de demi-journées non remplacées s'élevait à 1 630 163, contre 1 095 001 en 2018-2019... soit une hausse de 49% ! Cela ne peut plus durer ! Ce ne sont ni le pilotage départemental, ni le déploiement d'un logiciel de gestion, ni la réorganisation des moyens de remplacement qui vont améliorer la situation. C'est uniquement la création de postes de remplaçants qui le permettra. Les suppressions de postes doivent s'arrêter ! Les fusions des différents types de remplaçants doivent être abrogées pour revenir à des postes de remplaçants par type de missions (ZIL, BD, remplaçants formation continue, remplaçants REP+, remplaçant ASH) ainsi que le retour à la gestion des remplacements courts par les circonscriptions.

Pour les collèges, l'étude des documents remis fait apparaître que pour une prévision de 777 élèves en moins, il y aura une baisse de DHG à l'échelle du département de 417,5 heures et potentiellement 35 classes en moins.

La suppression du caractère obligatoire des groupes de niveaux en 6ème et 5ème va engendrer des suppressions d'heures et de postes importantes, en français et en mathématiques. Les nouveaux décrets sur le « *choc des savoirs* » veulent accentuer la dislocation du cadre national de l'Ecole en laissant l'organisation en « *groupes de besoin* » et plus généralement « *des organisations pédagogiques diversifiées* » à l'appréciation des établissements. FO revendique l'abrogation pure et simple de la réforme du « *choc des savoirs* », et exige le retour aux 26 heures d'enseignement en 6ème avec le rétablissement de l'heure de technologie et de tous les moyens supprimés par la mise en place de cette contre-réforme.

Pour conclure, la FNEC FP-FO n'accepte pas le budget de guerre et d'austérité Macron-Lecornu. Elle y oppose toutes ses revendications et se tient aux côtés des personnels, des parents et des élèves, pour les faire valoir et décider des initiatives pour les satisfaire : pour l'augmentation des salaires, pour l'abrogation de la réforme des retraites et de toutes les contre-réformes qui détruisent l'École publique et nos statuts, pour la création des postes nécessaires, contre la militarisation de la jeunesse !